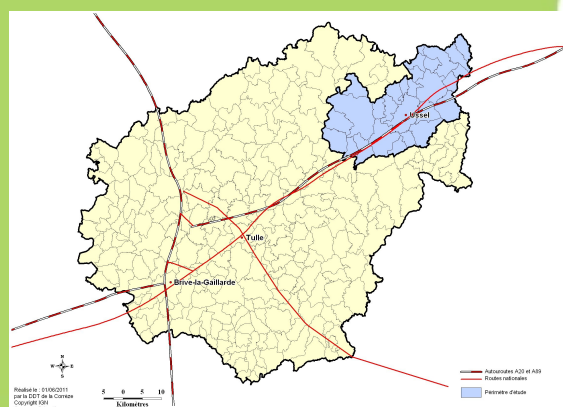
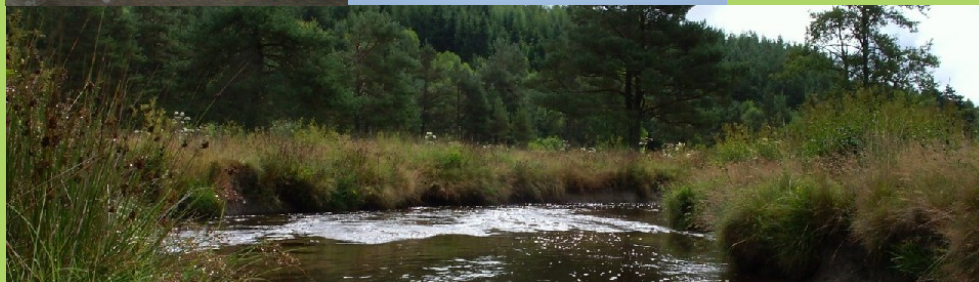


# Point de vue de l'état sur Le développement Durable du territoire

*Territoire d'Ussel, Meymac,  
Eygurande*

Octobre 2011



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de la Corrèze

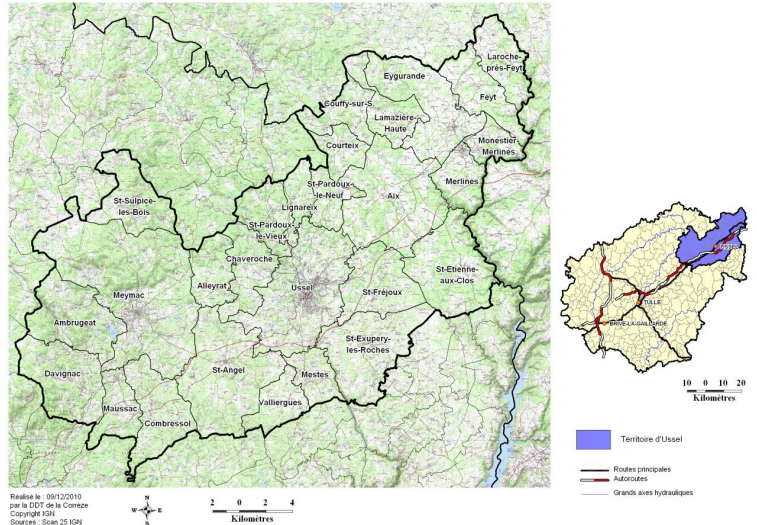
# SOMMAIRE

<b><u>1. Préambule.....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>2. Situation, localisation.....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>3. Socio-Démographie.....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>4. Habitat, Construction neuve, Politique sociale.....</u></b>	<b><u>4</u></b>
Priorité à la requalification du parc social d'Ussel, Meymac et Eygurande.....	4
Des réhabilitations nécessaires pour les logements ordinaires des autres communes.....	4
La construction neuve : encourager la planification.....	4
<b><u>5. Production agricole et forestière.....</u></b>	<b><u>5</u></b>
L'agriculture : diversifier, encourager le bio et les circuits courts.....	5
La forêt : conserver l'équilibre résineux/feuillus, .....	5
<b><u>6. Protection des eaux et des espaces naturels .....</u></b>	<b><u>6</u></b>
Nature et paysages : des milieux fragiles à préserver de l'enrésinement .....	6
L'eau : garantir le bon état écologique.....	7
<b><u>7. Aménagement et fonctionnement du territoire, .....</u></b>	<b><u>8</u></b>
Le tourisme : une image qui reste à construire.....	8
Commerces et services : Ussel, un relais essentiel.....	8
L'emploi : maintenir le rôle de pôle urbain d'Ussel.....	8
Les transports : organiser la desserte locale.....	9
<b><u>8. Prévention des risques.....</u></b>	<b><u>10</u></b>
Un territoire relativement épargné par les risques naturels et industriels.....	10
Des infrastructures bruyantes qui traversent le territoire .....	10

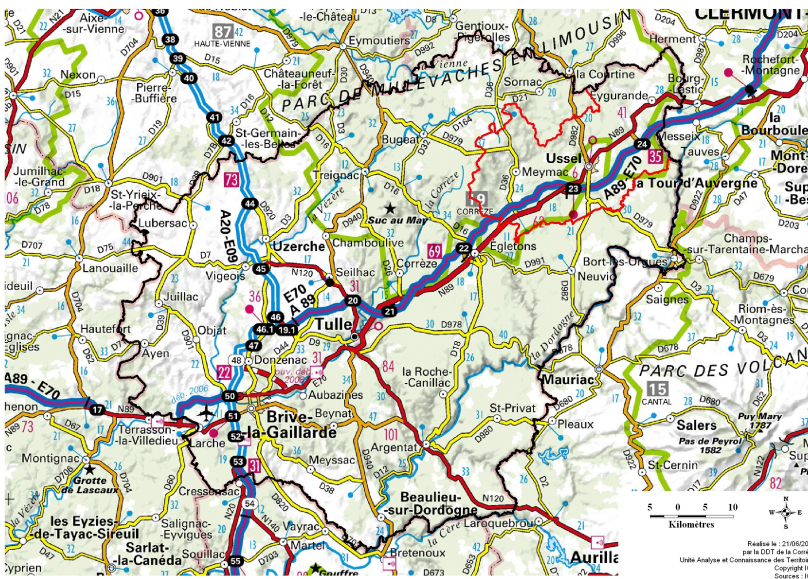
# 1. PRÉAMBULE

Le but de ce document est d'aider les services de l'Etat à se positionner lors d'avis ou de conseils sur des projets ou des opérations. Il vise à mieux identifier les enjeux que les services doivent défendre dans leur action quotidienne. Ces enjeux sont issus d'un travail préparatoire de diagnostic territorial que vous trouverez en annexe.

## Le territoire d'étude



# 2. SITUATION, LOCALISATION



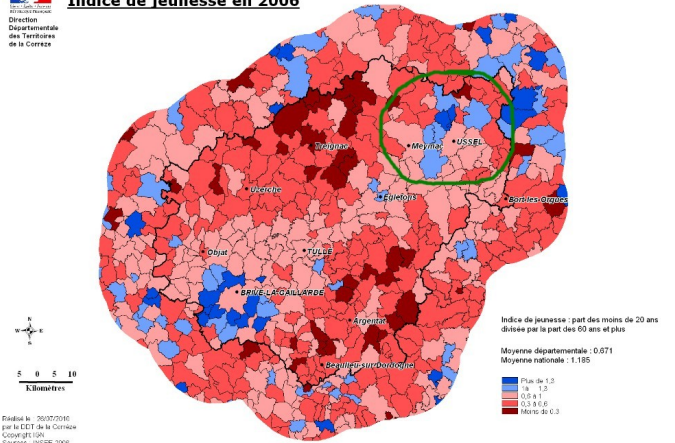
Le territoire est situé sur l'axe Clermont/Bordeaux à l'interface entre Limousin et Auvergne. Placé au nord est du département corrézien sur les contreforts du plateau de Millevaches, il bénéficie d'une bonne desserte routière : A89, RD 1089, réseau de routes départementales, chemin de fer et aéroport.

La ville d'Ussel et, dans une moindre mesure, la ville de Meymac sont les pôles de ce territoire et plus largement de la Haute-Corrèze.

# 3. SOCIO-DÉMOGRAPHIE

Le territoire est peu dense, il perd de la population depuis 1999. Ussel, Merlines et le secteur d'Eygurande sont les plus touchés par la baisse de population. Parmi les 4 communes les plus peuplées, seul Meymac gagne des habitants. Ussel, Eygurande et Merlines en perdent. Il y a peu de vitalité démographique sur l'ensemble du territoire. Les gains de population s'observent sur les communes situées en couronne au nord ouest d'Ussel et sont dus à un solde migratoire positif. Les revenus sont moyens.

Indice de jeunesse en 2006



L'indice de jeunesse (part des moins de 20 ans divisée par la part des 60 ans et plus) est l'un des plus élevé du département particulièrement sur les communes situées en couronne autour d'Ussel. Par contre les plus de 75 ans sont de plus en plus nombreux sur l'ensemble du territoire.

- ▶ Vérifier que les besoins des jeunes sont satisfaits
- ▶ Vérifier que les capacités en hébergement des + de 75 ans sont suffisants.

## 4. HABITAT, CONSTRUCTION NEUVE, POLITIQUE SOCIALE

Concernant le nombre de logements, celui-ci augmente régulièrement entre 1999 et 2007 mais le parc de résidences principales est plutôt âgé : plus du tiers date d'avant 1949. Le parc ancien est principalement situé sur le plateau d'Eygurande. Le taux de propriétaires est inférieur de 7 points à la moyenne départementale mais progresse de 14% entre 1999 et 2007. Le taux de locataires est élevé puisqu'il est de 36% en 2007 contre 30,6% en Corrèze. Ceci peut être le signe d'un territoire en cours de dévalorisation où les habitants ne souhaitent pas investir.

### PRIORITÉ À LA REQUALIFICATION DU PARC SOCIAL D'USSEL, MEYMAC ET EYGURANDE.

Le parc social est en diminution depuis 1999, la vacance enregistrée est révélatrice de l'inadéquation de l'offre à la demande .

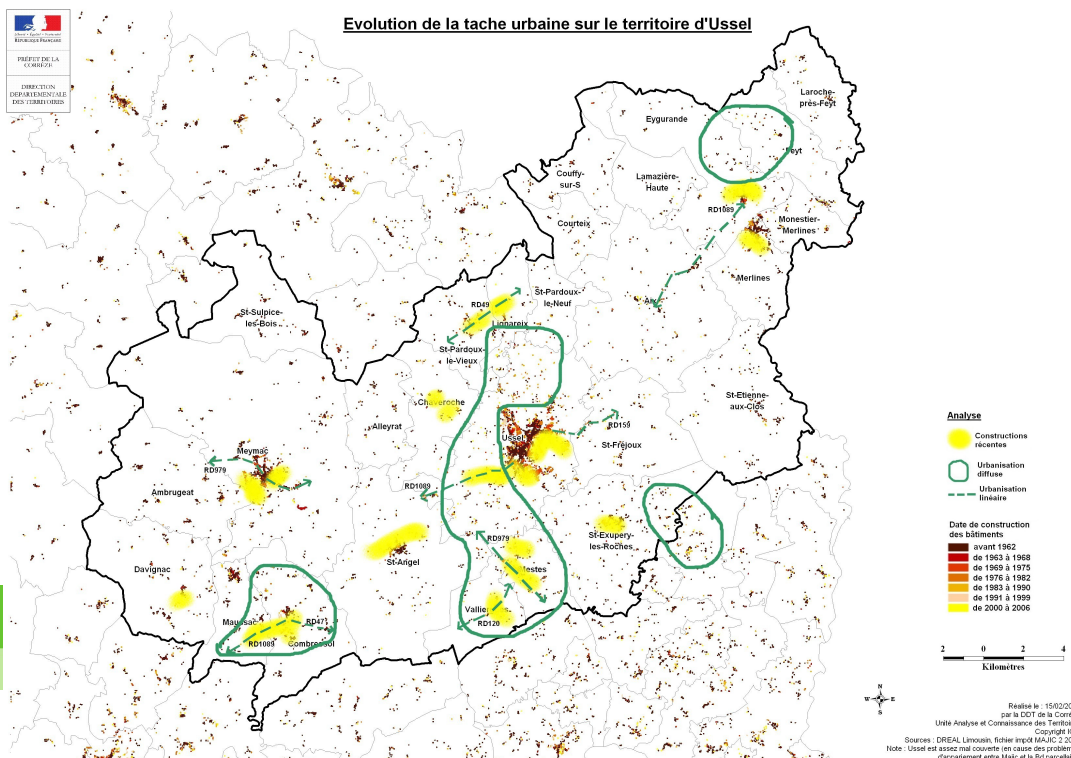
- ▶ Requalifier et remettre aux normes l'offre HLM existante située sur Ussel, Meymac et Eygurande.
- ▶ Faire une étude habitat sur le territoire

### DES RÉHABILITATIONS NÉCESSAIRES POUR LES LOGEMENTS ORDINAIRES DES AUTRES COMMUNES.

Les logements sont confortables au sens de l'INSEE mais moins bien équipés en chauffage central qu'au niveau départemental. Les taux de vacance sont élevés sur Aix (+19%) et Merlines (+14%). ils sont supérieurs à la moyenne corrézienne sur les communes de Valiergues, Meymac, Ussel, Courteix, Couffy-sur-Sarsonne et St-Angel.

- ▶ Aider les propriétaires à réhabiliter leurs logements vacants là où le taux de vacance est élevé et supérieur à la moyenne départementale de 9%: Aix (19%) et Merlines (14%) puis Meymac, St-Angel, Valliergues, Courteix et Couffy-sur-Sarsonne.
- ▶ Inciter les propriétaires à la rénovation énergétique

### LA CONSTRUCTION NEUVE : ENCOURAGER LA PLANIFICATION.



La construction neuve a été dynamique jusqu'en 2007, elle baisse depuis. Ussel et Meymac sont les communes où l'on construit le plus. Parallèlement, on remarque sur Ussel et Meymac, que le taux de vacance est élevé et que la population n'augmente pas. On observe des secteurs de dispersion autour d'Ussel, Maussac et Combressol ainsi que du linéaire le long des RD47, RD49, RD159, RD979, RD120

et RD1089.

- ▶ **Encourager la planification** sur les communes où augmentent ensemble population et construction neuve : Aix, Eygurande et St-Exupéry-les-Roches.
- ▶ **Encourager la planification** sur les communes sans document d'urbanisme mais où la construction neuve augmente: Combressol, Valiergues.
- ▶ **Porter une attention particulière** sur Maussac et Mestes.

## 5. PRODUCTION AGRICOLE ET FORESTIÈRE

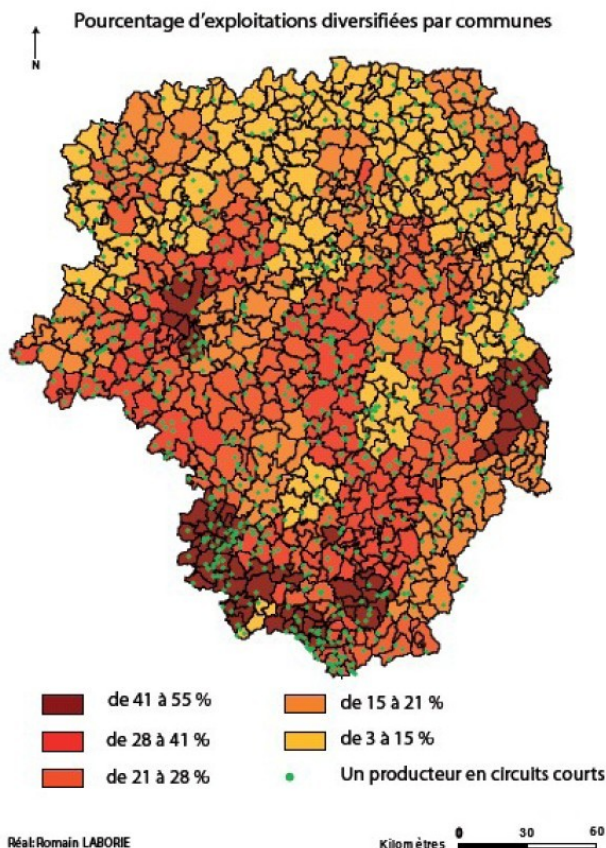
### L'AGRICULTURE : DIVERSIFIER, ENCOURAGER LE BIO ET LES CIRCUITS COURTS.

Globalement, le nombre d'exploitations diminue fortement mais la SAU reste stable ou progresse légèrement.

Le territoire est caractérisé par de grandes exploitations, des exploitants parmi les plus jeunes du département avec une dynamique d'installation forte mais qui a tendance à baisser.

La production bovine domine à l'est, la production ovine à l'ouest. La production laitière pourrait encore plus profiter des filières situées dans les départements voisins. La production est plus diversifiée à l'Est qu'à l'Ouest du territoire. Il y a peu de producteurs en circuits courts.

- ▶ **Encourager la production laitière** sur l'est du territoire.
- ▶ **Diversifier la production et l'engraissement** des animaux sur place.
- ▶ **Encourager l'autonomie des exploitations** en favorisant la culture de céréales destinées à nourrir les animaux sur place.
- ▶ **Encourager la diversification** sur les communes de l'ouest du territoire et les circuits courts en général.
- ▶ **Encourager la production bio.**



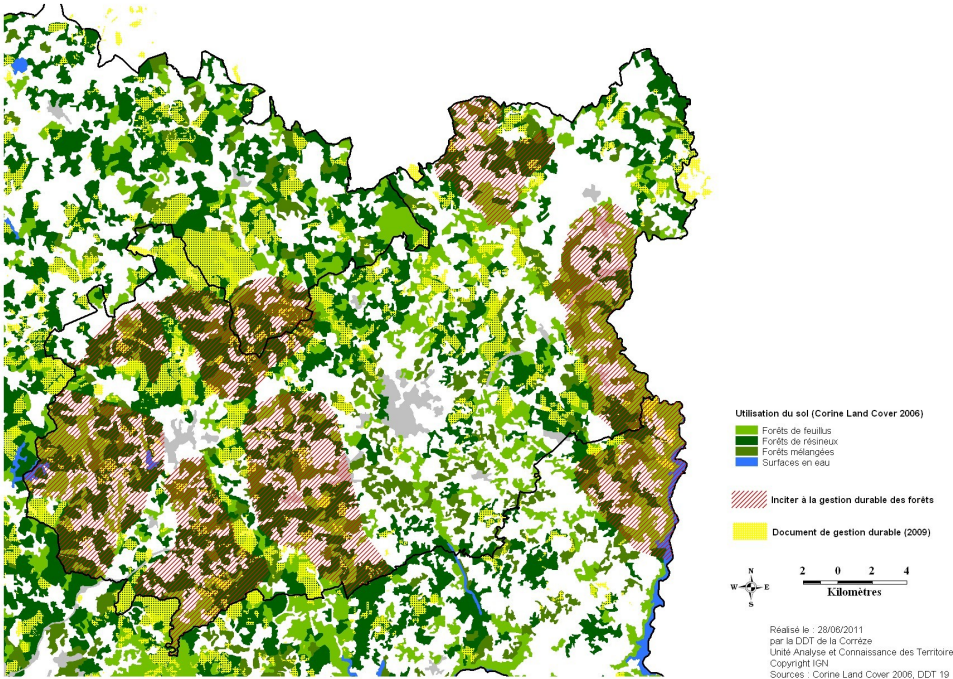
### LA FORÊT : CONSERVER L'ÉQUILIBRE RÉSINEUX/FEUILLUS,

La forêt est très présente sur le territoire puisque le taux de boisement en 2003 est de 52% contre 44% sur le département. La caractéristique de cette forêt est qu'elle est composée à 66% de résineux (40% en Corrèze). Toutefois cette ressource n'est pas toujours renouvelée.

La forêt de résineux est un atout économique du territoire pour la filière bois qui emploie 12% des salariés du privé présents sur le territoire.

Il faut cependant préserver les forêts de feuillus qui, si elles ont moins de valeur du point de vue économique, ont un rôle primordial à jouer pour le maintien de la biodiversité et la qualité des paysages. La priorité doit être donnée aux forêts situées en zone protégées mais aussi sur toutes les communes boisées non encore couvertes par des documents de gestion durable : Ambrugeat, Meymac, St-Sulpice-les-Bois, Alleyrat, Chaveroche, Lamazière-Haute, Eygurande, St-Etienne-aux-Clos, Merlines, Valiergues, St-Angel et Combressol.

## Les grandes surfaces boisées du territoire sans documents de gestion



- **Conserver les populations de feuillus** et les alignements de hêtres.
- **Pérenniser la ressource en bois.**
- **Encourager la réalisation des documents de gestion durable** sur les grands secteurs forestiers pour atteindre les objectifs du plan forestier national.

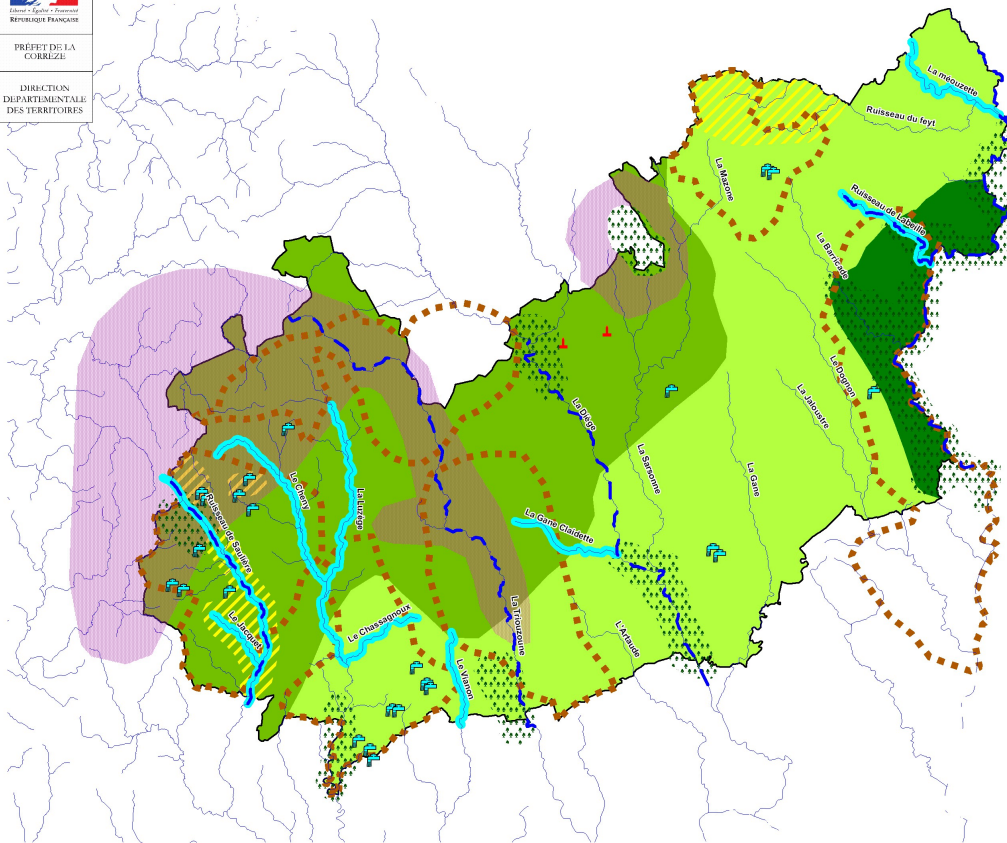
## 6. PROTECTION DES EAUX ET DES ESPACES NATURELS

### NATURE ET PAYSAGES : DES MILIEUX FRAGILES À PRÉSERVER DE L'ENRÉSINEMENT

Le territoire est sous influence montagnarde avec des paysages de vastes prairies, de landes humides ou sèches, de tourbières, des forêts anciennes de feuillus et des forêts de conifères. Il est caractérisé par l'abondance et la qualité des eaux : de nombreux cours d'eau et ruisseaux y prennent leur source. Le patrimoine naturel répertorié est de grande qualité souvent très rare (flore et faune, habitats) mais



#### Enjeux de protection de la nature et du paysage sur le territoire d'Ussel



#### Enjeux paysages

- Préserver et reconquérir des espaces ouverts grâce à un équilibre agriculture / forêt et lutte contre l'enrésinement.
- Préserver le bâti et les murets de pierres sèches les plus visibles.
- Maintenir les espaces ouverts par conservation d'un équilibre agriculture / forêt (lutte contre l'enrésinement).
- Préserver la gestion des ouvertures autour des villes et villages.
- Préserver le bâti traditionnel.
- Conserver les forêts de pentes.
- Encadrer les pratiques d'activités de loisirs.
- Limiter les activités bruyantes.

#### Enjeux espaces naturels

- Préserver les landes sèches : maintien d'un équilibre entre espaces ouverts et forestiers grâce aux pâturages extensifs ovins et bovins
- Préserver les fonds tourbeux : Maintien des espaces ouverts et forestiers grâce aux pâturages extensifs ovins bovins
- Protéger les forêts de feuillus
- Encourager les plans de gestion sur les forêts à enjeux

#### Enjeux eau

- Améliorer la qualité de l'eau par la maîtrise des créations de plans d'eau et la conservation des zones de frayères.
- Rétablir les continuités écologiques.
- Mettre en conformité les STEP
- Protéger les captages d'eau potable

pas suffisamment pris en compte et protégé.

- ▶ **Maintenir en l'état des fonds tourbeux** et leur périphérie ainsi que les zones humides (tourbières du Longeyroux, zones natura 2000) grâce au maintien ou au retour du pâturage ovin et/ou bovin extensif.
- ▶ **Conserver les landes sèches** grâce au retour ou au maintien du pâturage ovin et/ou bovin extensif.
- ▶ **Eviter l'enrésinement** sur les ZNIEFF suivantes: la forêt des landes des Agriers, les landes de Beynat Ambrugeat, les landes du Puy Blanc, la vallée de la Triouzoune à l'ouest de la RD 171. Surveiller aussi l'invasion par la fougère aigle de la ZNIEFF forêt des landes des Agriers.
- ▶ **Préserver les milieux aquatiques** grâce à l'aménagement des berges de rivières tout en limitant l'impact des étangs ou des lieux d'alevinage sur les cours d'eau tels que la source du ruisseau des Agneaux et le ruisseau de Labeille.
- ▶ **Conserver les peuplements de feuillus anciens** dans la vallée de la Triouzoune, le bois de la Borde, le bois du petit Confolens, la vallée de la Soudeillette, la forêt de Cubesse, la forêt de Mirambel ainsi que les alignements de hêtres le long de la route entre Meymac et Bugeat.
- ▶ **Encourager l'élaboration de documents de gestion durable** de la forêt.

## L'EAU : GARANTIR LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE

Le territoire se caractérise par la présence de nombreuses sources, ruisseaux et cours d'eau qui prennent leurs sources dans les zones humides et les tourbières. Il est situé en tête de bassin versant Dordogne/VEZÈRE et constitue un réservoir biologique essentiel à l'échelle du bassin versant Adour-Garonne.

L'état des masses d'eau est bon sauf sur certains ruisseaux classés médiocres tels que le ruisseau de Labeille à Merlines et situé en ZNIEFF type I, le ruisseau de la Gane Claidette à Ussel et le ruisseau d'Ambrugeat. D'autres sont classés en état moyen : la Méouzette sur Laroche-près-Feyt, le Vianon sur St-Angel, le ruisseau de Chassagnoux sur Combressol, la Luzège sur Maussac, La Soudeillette sur Davignac et Ambrugeat.

La directive cadre sur l'eau impose la restauration du bon état écologique de certains cours d'eau pour 2015.

▶ **Restaurer avant 2015 la qualité des eaux** des ruisseaux de Labeille et d'Ambrugeat classés médiocres, puis avant 2021 les ruisseaux du Chassagnoux, de la Soudeillette, de l'Artaude et de la Gane-Claidette.

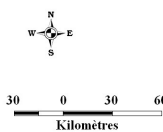
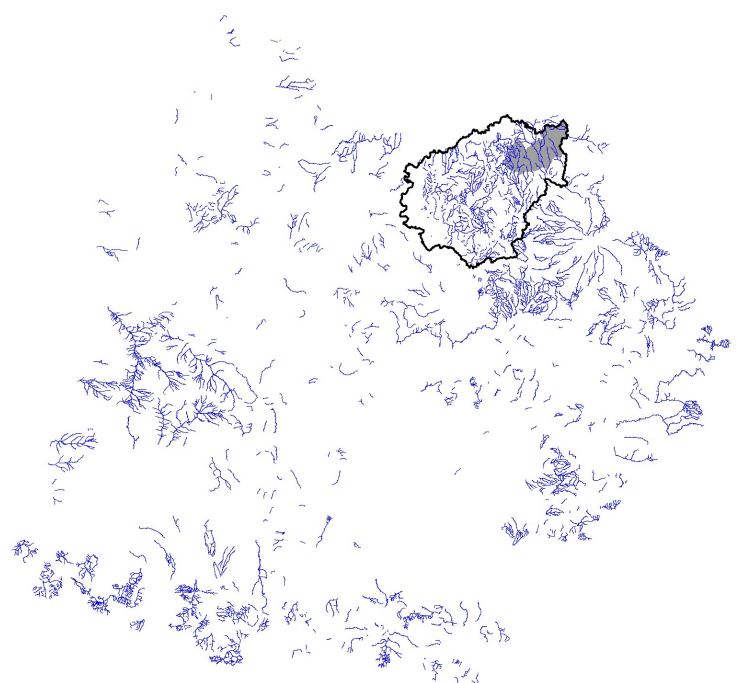
▶ **Garantir la continuité écologique** en priorité sur les rivières classées la Triouzoune et la Diège mais aussi sur les autres cours d'eau à haute richesse écologique telles que le Chavanon, le ruisseau de Labeille, la source du ruisseau des Agneaux et la Soudeillette.

▶ **Maintenir le bon état des cours d'eau** et des zones humides en limitant la création de nouveaux étangs notamment sur le ruisseau de Labeille et celui des Agneaux.

▶ **Rappeler la réglementation** en matière de



### Cours d'eau identifiés comme réservoirs biologiques dans le SDAGE Adour-Garonne

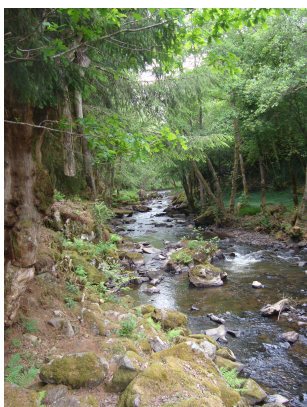


Réalisé le : 08/03/2011  
 par la DDT de la Corrèze  
 Unité Analyse et Connaissance des Territoires  
 Copyright IGIN  
 Sources : SDAGE Adour Garonne

— Cours d'eau  
 ■ Périmètre territoire d'Ussel

travaux en milieu aquatique.

## 7. AMÉNAGEMENT ET FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE,



### LE TOURISME : UNE IMAGE QUI RESTE À CONSTRUIRE

Le potentiel touristique du territoire est important et profite de la proximité du PNR Millevaches. Mais, situé entre Millevaches et Dordogne, il souffre d'un déficit d'image ( pas de site touristique majeur ni de communication assez forte). Par ailleurs les capacités hôtelières et de camping sont restreintes.

- ▶ **Mieux exploiter le potentiel touristique** et se construire une image forte
- ▶ **Développer les activités** en lien avec les potentiels qu'offre le territoire: randonnées, agri-tourisme, pêche, tourisme vert,...

### COMMERCES ET SERVICES : USSEL, UN RELAIS ESSENTIEL.

La majorité des commerces se trouve sur Ussel et Meymac. Il subsiste malgré tout quelques commerces de proximité sur Maussac, St-Exupéry-les-Roches, Eygurande et Merlines. Les autres communes sont sans aucun commerce. Ussel constitue un bassin d'accessibilité aux équipements de la gamme intermédiaire, Meymac joue le même rôle mais dans une moindre mesure. Cependant l'accès aux commerces peut être rendu difficile pour les populations peu mobiles qui vivent éloignées des grosses communes.

Les services d'utilité publique se concentrent sur la sous-préfecture d'Ussel qui joue là aussi un rôle indispensable pour la Haute-Corrèze. Le débit ADSL est relativement moyen en dehors des bourgs principaux. Par ailleurs, malgré le wimax, des zones blanches subsistent encore autour d'Aix, Lamazière-Haute et Courteix.

- ▶ **Maintenir les derniers commerces** sur Eygurande, Meymac, St-Angel, Merlines, Maussac et St-Exupéry-les-Roches.
- ▶ **Anticiper la réduction des services publics** sur l'aménagement du territoire : les services d'utilité publique déplacés vers Tulle ou Brive sont moins accessibles.
- ▶ **Prévoir une desserte en transports en commun** pour, d'une part, rendre Ussel accessible aux personnes les moins mobiles et d'autre part rendre accessibles les transports nationaux via les TER existants.
- ▶ **S'assurer que l'offre de scolarisation pour la petite enfance est suffisante.**
- ▶ **Augmenter le débit ADSL** sur les parties rurales du territoire.
- ▶ **Résorber les dernières zones blanches ADSL** notamment à Aix.

### L'EMPLOI : MAINTENIR LE RÔLE DE PÔLE URBAIN D'USSEL

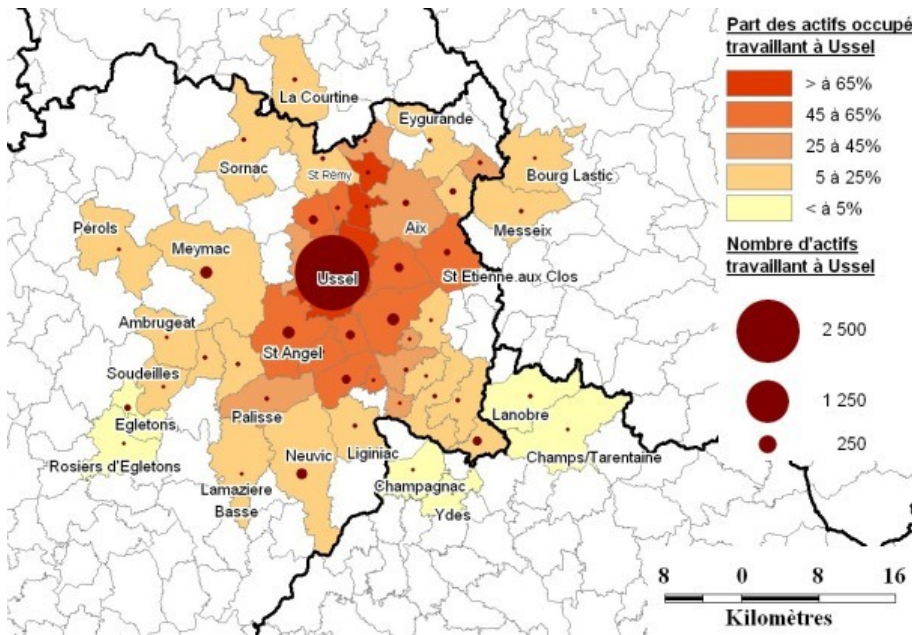
Le territoire est globalement pourvoyeur d'emploi, moins touché par le chômage que le reste du département mais impacté par la crise mondiale. Les 3 grosses communes pourvoyeuses d'emplois sont Ussel, Meymac et Monestier-Merlines. L'aire d'influence du pôle urbain d'Ussel s'étend jusqu'à Tulle et aux départements limitrophes.

Il y a une forte proportion d'ouvriers et d'employés ainsi qu'un nombre non négligeable d'« autres et sans activités professionnelles ». On note une forte présence de la sphère médico-sociale, de la filière



bois et du secteur de la construction mais l'administration publique reste le premier employeur du secteur. L'offre foncière en ZA est très importante mais les taux de remplissage sont faibles.

**L'aire d'influence du pôle d'emploi d'Ussel.**



- Prendre en compte la fragilité du secteur de la métallurgie car il n'y a qu'un seul gros établissement.
- Anticiper les effets de la réforme de l'Etat sur les emplois publics.
- Accompagner les populations mises en difficulté par le chômage qui augmente
- Maintenir les secteurs du bois, de la santé et du médico-social, pourvoyeurs d'emplois.
- Veiller à une bonne utilisation des zones d'activités déjà existantes.

**LES TRANSPORTS : ORGANISER LA DESSERTE LOCALE**

Les actifs du territoire habitent de plus en plus loin de leur lieu d'emploi ce qui engendre de plus en plus de trajets domicile/travail notamment entre Ussel et Meymac. La voiture est d'ailleurs employée en premier au détriment des transports en commun.

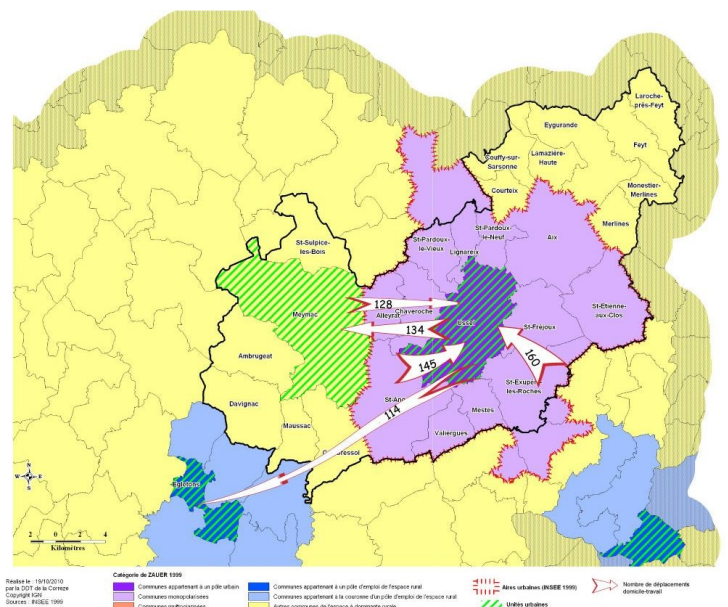
Par ailleurs, l'offre de transports en commun n'est pas suffisante pour permettre aux populations peu mobiles d'avoir accès aux pôles de commerces et de services: un maillage vers Ussel paraît indispensable.

De plus, ce maillage permettrait aux populations d'avoir accès aux offres de transports régionales et nationales via les TER .

► Réfléchir à la création d'aires de covoiturage à Meymac, Ussel, St-Angel et Bort-les-Orgues pour limiter les déplacements domicile/travail.

► Créer une offre locale de transports en commun vers les pôles de commerces et de services (Ussel et Meymac) pour les personnes peu mobiles. Cette offre permettant aussi l'accès aux lignes de chemin de fer régionales

**Déplacements domicile/travail. (flux>100)**



et nationales.

► **Mettre en place une réflexion sur les déplacements** à Ussel.

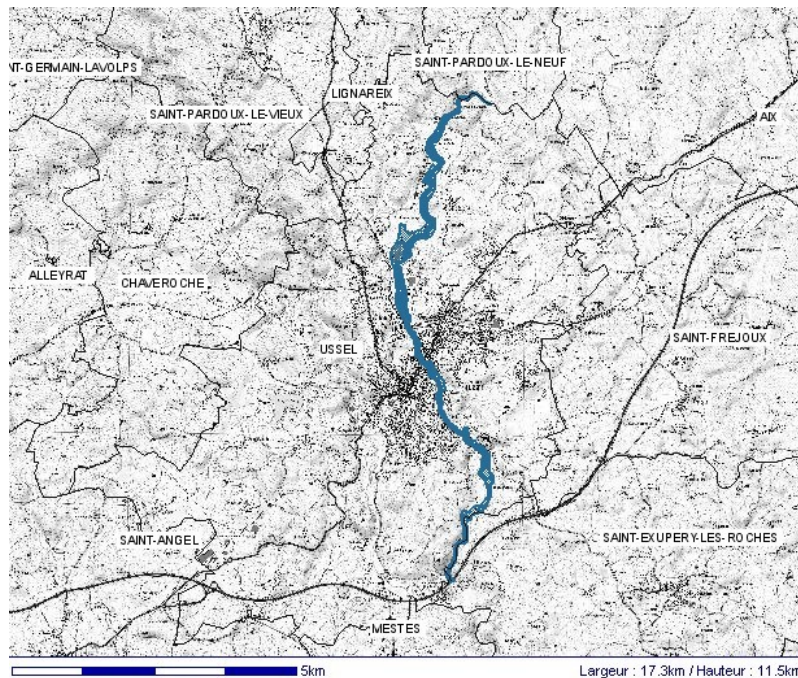
## 8. PRÉVENTION DES RISQUES

### UN TERRITOIRE RELATIVEMENT ÉPARGNÉ PAR LES RISQUES NATURELS ET INDUSTRIELS

Il y a peu de risques naturels sur le territoire, une cartographie des zones inondables a été établie sur la commune d'Ussel.

Les risques et pollutions industrielles sont localisées essentiellement à Ussel et Meymac. Il y a peu de nuisances.

D'anciens sites industriels ou d'activités de service peuvent présenter potentiellement un impact sur la santé humaine et l'environnement. Ils sont situés à Ussel et Eygurande.



► **Surveiller le lit majeur de la Sarsonne et de la Diège à proximité d'Ussel** et les préserver de l'urbanisation

► **Surveiller le site pollué d'Ussel** à proximité de la Sarsonne et l'ancien site industriel d'Eygurande.

► **Préserver les vallées des cours d'eau de l'urbanisation** (vallée de la Diège notamment).

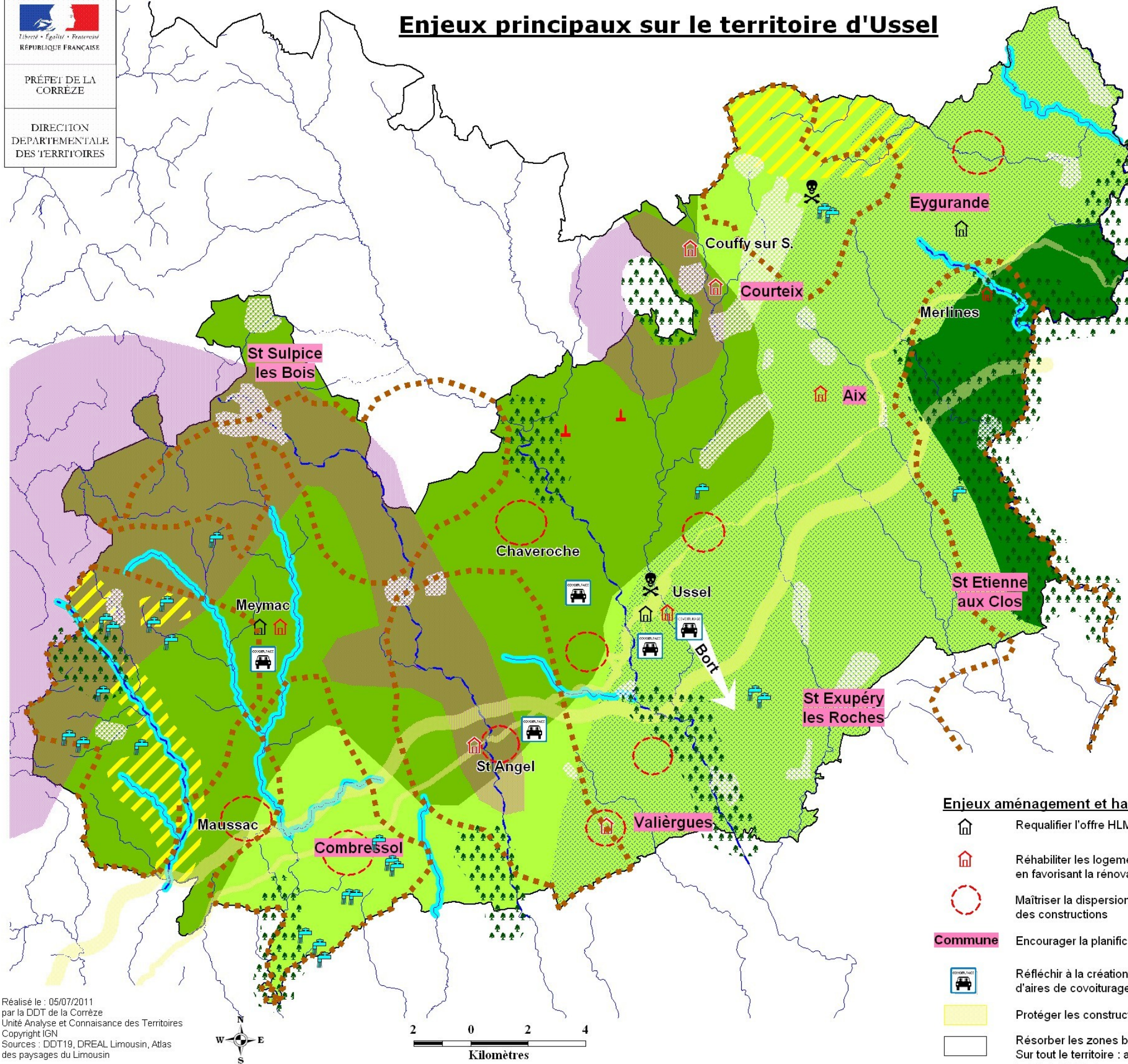
### DES INFRASTRUCTURES BRUYANTES QUI TRAVERSENT LE TERRITOIRE

Les communes situées le long de l'axe de l'A89, de la RD 1089 ainsi qu'une portion de la RD982 sont concernées. Il s'agit des communes suivantes : Aix, Eygurande, Feyt, Merlines, Mestes, Monestier-Merlines, St-Angel, St-Etienne-aux-Clos, St-Exupery-les-Roches, St-Fréjoux, Ussel. Arrêté du 17/09/1999



	Documents d'urbanisme au 31/12/2010	Encadrer le mitage	Favoriser la réhabilitation	P.A.V.E.	Protéger les boisements de feuillus	Lutter contre l'enrésinement	Suivre les installations d'assainissement et mettre en conformité les STEP	Etre vigilant à la qualité de l'eau	Garantir la continuité écologique	Etre vigilant sur la qualité de l'eau potable
<b>Aix</b>	<b>A élaborer en priorité</b>		<b>oui</b>	informée						
<b>Alleyrat</b>	Non			approuvé	Hêtraies Vallée de la Triouzoune				LaTriouzoune	
<b>Ambrugeat</b>	Carte communale prescrite				Hêtraies Vallée de la Soudeillette, forêt de Cubesse	Landes sèches de Beynat Ambrugeat, du Puy blanc		Ruisseau d'Ambrugeat, la Soudeillette		
<b>Chaveroche</b>	<b>A élaborer en priorité</b>	sud/est et nord/ouest		Étude réalisée	Bois du petit Confolens sur les rives de la Diège					
<b>Combressol</b>	Non <b>à encourager</b>	Le long de la RD1089 et en sortie de bourg		Étude réalisée				Ruisseau de chassagnoux		
<b>Couffy-sur-Sarsonne</b>	Non		<b>oui</b>	approuvé	Hêtraies forêts et landes des Agriers	Forêt et landes des Agriers				
<b>Courteix</b>	Non <b>à encourager</b>		<b>oui</b>	Étude réalisée						
<b>Davignac</b>	Non			approuvé	Hêtraies Vallée de la Soudeillette			La Soudeillette, la source du ruisseau des Agneaux (impact des étangs)	Le Soudeillette, la source du ruisseau des Agneaux	
<b>Eygurande</b>	Non <b>à élaborer</b>	Au nord ouest du bourg	<b>oui</b>	approuvé		Forêt et landes des Agriers			Le ruisseau de Labeille	
<b>Feyt</b>	Non				Hêtraies gorges du Chavanon				Le Chavanon	
<b>Lamazière-Haute</b>	Non		<b>oui</b>	approuvé		Forêt et landes des Agriers				
<b>Laroche- près-Feyt</b>	Non				Hêtraies gorges du Chavanon			Ruisseau de la Méouzette	Le Chavanon	
<b>Lignareix</b>	Non			Étude réalisée			<b>oui</b>			
<b>Maussac</b>	Non	Poteau de Maussac		Étude réalisée				La Luzège		
<b>Merlines</b>		Route d'Eygurande	<b>Oui</b>	informée	Hêtraies gorges du Chavanon			Ruisseau de Labeille (impact des étangs)	Le Chavanon	
<b>Mestes</b>	Carte communale approuvée	Le long de la RD982		Étude réalisée						
<b>Meymac</b>	PLU approuvé		<b>oui</b>	Lancement de l'étude	Hêtraies Vallée de la Triouzoune. Alignements de hêtres		<b>oui</b>		La Triouzoune	Oui (aluminium)
<b>Monestier-Merlines</b>	Non			Étude réalisée	Hêtraies gorges du Chavanon				Le Chavanon, le ruisseau de Labeille	
<b>St-Angel</b>	PLU approuvé	Nord ouest du bourg	<b>oui</b>	approuvé	Hêtraies Vallée de la Triouzoune, bois de la Borde	Vallée de la triouzoune, bois de la Borde, ouest de la RD171	<b>oui</b>	Ruisseau le Vianon	La Triouzoune	
<b>St-Etienne-aux-Clos</b>	Non <b>à encourager</b>				Hêtraies gorges du Chavanon				Le Chavanon	
<b>St-Exupéry-les-Roches</b>	Non <b>à élaborer</b>									
<b>St-Fréjoux</b>	Carte communale approuvée									
<b>St-Pardoux-le-Neuf</b>	Non									
<b>St-Pardoux-le-Vieux</b>	Non				Bois du petit Confolent sur les rives de la Diège		<b>oui</b>			
<b>St-Sulpice-les-Bois</b>	Non <b>à encourager</b>				Hêtraies Vallée de la Triouzoune					
<b>Ussel</b>	PLU en révision	Nord et sud/est	<b>oui</b>				<b>oui</b>	Ruisseau de la Gane Claidette	La Diège	<b>oui</b>
<b>Valiergues</b>	Non <b>à encourager</b>	Le bourg	<b>oui</b>		Hêtraies Vallée de la Triouzoune					

## Enjeux principaux sur le territoire d'Ussel



### Enjeux paysages

- Préserver et reconquérir les espaces ouverts grâce à un équilibre agriculture / forêt et lutter contre l'enrésinement.
- Préserver le bâti et les murets de pierres sèches les plus visibles.
- Maintenir les espaces ouverts par conservation d'un équilibre agriculture / forêt (lutte contre l'enrésinement).
- Préserver / gérer des ouvertures autour des villes et villages.
- Préserver le bâti traditionnel.
- Conserver les forêts de pentes.
- Encadrer les pratiques d'activités de loisirs
- Limiter les activités bruyantes

### Enjeux espaces naturels

- Préserver les landes sèches : maintien d'un équilibre entre espaces ouverts et forestiers grâce aux pâturages extensifs ovins et bovins
- Préserver les fonds tourbeux : Maintien des espaces ouverts et forestiers grâce aux pâturages extensifs ovins bovins
- Protéger les forêts de feuillus
- Encourager les plans de gestion sur les forêts à enjeu
- Surveiller le site pollué

### Enjeux eau

- Améliorer la qualité de l'eau par la maîtrise des créations de plans d'eau, conserver les zones de frayères.
- Rétablir les continuités écologiques.
- Mettre en conformité les STEP
- Protéger les captages d'eau potable

### Enjeux aménagement et habitat

- Requalifier l'offre HLM existante
- Réhabiliter les logements vacants en favorisant la rénovation énergétique
- Maîtriser la dispersion des constructions
- Encourager la planification
- Réfléchir à la création d'aires de covoiturage
- Protéger les constructions du bruit
- Résorber les zones blanches.
- Sur tout le territoire : augmenter le débit ADSL des zones rurales.

### Enjeux agriculture

- Augmenter la production laitière
- Sur tout le territoire :
  - Encourager l'agriculture biologique
  - Encourager la diversification
  - Encourager les circuits courts

